

le bulletin

Sacieres- st- Martin

Janvier 2009

n°32

Le mot du Maire



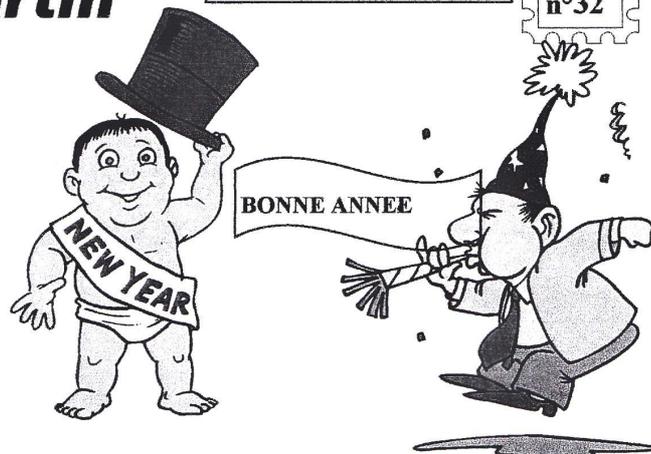
L'année 2008 aura été une année transitoire avec le renouvellement du conseil municipal. Je suis heureux d'être entouré d'une équipe dynamique à l'écoute de tous les habitants de Sacieres.

Ainsi nous pouvons travailler efficacement pour le bon fonctionnement de notre commune et réaliser de nouveaux projets.

A l'aube de cette nouvelle année, recevez mes vœux les plus chaleureux. Ils portent en eux l'expression de mon profond attachement à la réussite de notre commune.

J'espère vous retrouver très nombreux à la salle des fêtes de Sacieres St Martin le dimanche 11 Janvier à 16 H à l'occasion de la cérémonie des vœux.

TH BERNARD



Archives vœux 2008

Le repas de l'amitié se déroulera courant mars (un courrier vous en confirmera la date).

1er Décembre au 31 Mars
Horaires d'hiver
Toutes les déchetteries du
SYMCTOM
Seront fermées à 17 H

TELETHON
La vente des brioches au bénéfice du
Téléthon effectuée dans la commune a
rapporté cette année la somme de
230 €
Merci aux donateurs

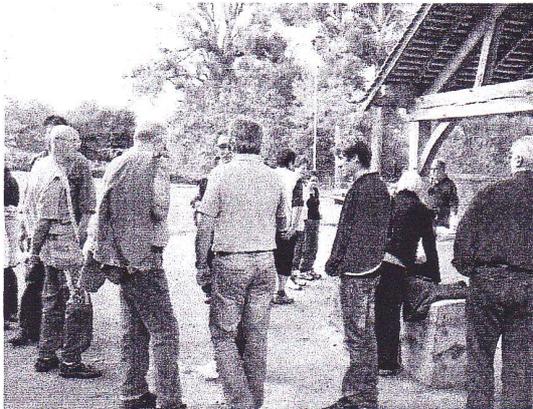
Concert des vendanges
Samedi 4 Novembre nous avons assisté
encore une fois à une très belle
prestation musicale avec
« Enigma » en l'église de Sacieres
plus de 50 personnes étaient
présentes. Merci aux organisateurs Mr
et Mme Guédel

DATES Importantes

11 Janvier : vœux du Maire
18 Janvier : Pèlerinage de la Lande
24 Janvier Bal-folk
7 Février repas : chasseurs de Sacieres
14 Février : concours de belote

14 Mars : repas chasseurs de Chéniers
14 Mars : soirée Country
14 Avril : Michel BOUJENAH (Equinoxe)

MARCHE 2008



C'est autour des mines de Chéniers que cette année le comité des fêtes, avec la participation de la Fédération Française de randonnées, a organisé la marche d'automne.

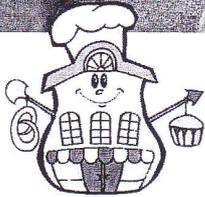
Promenade dans les bois, dans des allées de châtaigniers aux couleurs chatoyantes pavées d'une belle terre rouge.

En effet, les randonneurs ont pu découvrir les anciennes mines de Chéniers.

En photo, les multiples points de ravitaillement qui ont jalonné le parcours.

La remise des coupes a été effectuée par Mr le Maire T BERNARD autour du lavoir.

Une belle matinée baignée de soleil.

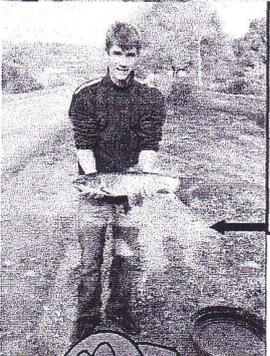


DU PAIN du vin chaud



A l'occasion du nettoyage du lavoir, le four de Chéniers a été rallumé pour confectionner de belles miches de pain aux noix et aux châtaignes et de délicieuses tartes.

Félicitations au boulanger de circonstance Mr VILLAUDIERE et à tous les participants.



Un remerciement à Mr Julien Bitard pour la mise à l'eau dans la mare de Leffe d'une carpe (Amour) qui nous débarrassera des algues qui envahissent le plan d'eau.

CONCOURS MAISONS DECOREES

Une trentaine de maisons ont mis des habits de fête et 2 équipes ont sillonné tous les hameaux ainsi que le bourg, dans la matinée et la soirée du 22 décembre, afin de décerner cinq prix. Pourquoi 2 équipes ? Eh bien parce que les décorations sont visibles de jour ..comme de nuit ! Et parfois quelques maisons cumulent les deux !

Le débat fut animé pour attribuer les prix et certains ont tenu compte de ce double embellissement. Sont donc primées les maisons suivantes. Les lauréats recevront une boîte de chocolats et une fleur.

- 1er prix : Maison BICHIER (Chéniers)
- 2 e prix : Maison AUBERT G (C de la Barre)
- 3e prix : Maison BARITAUD G (Chéniers)
- 4e prix : Maison BLANCHARD (Le Recheuil)

Félicitations à eux mais partageons celles-ci avec toutes les familles dont les noms suivent et qui ont contribué à donner un air de fête à notre commune !!:

Aubert JL, Aupetit, Axisa, Baritaud J, Baritaud P, Bernard, Bitard, Bretin, Demousseau, Dubrac X, Gallaud, Goullias, Jankowski, Jollivet, Jolivet R, KON, Lancerotto, Marcelot, Mauduit, Michaud, Pellerin, Rouet, Smillie, Soulette, Villaudière, Walters, Plus tous ceux dont nous ignorons le nom.





Randonnée pédestre
Organisée par le comité
des fêtes de
SACIERGES ST MARTIN
19 Avril 2009



BAL FOLK

Salle des fêtes de SACIERGES
Organisé par le comité des fêtes
le **24 JANVIER 2009**

Grand concours de

belote

L'après-midi concours de MANILLE

Le 14 FEVRIER 2009

Salle des fêtes de **SACIERGES**

Organisé par le comité des fêtes de SACIERGES.
Surtout ne pas manquer ce rendez-vous

SOIREE COUNTRY

REPAS et ANIMATIONS

Samedi 14 MARS 2009
Organisée par Mr NELZIN
Bar de
SACIERGES ST MARTIN
à la salle des fêtes
Renseignements auprès du café de
Sacierges St Martin

Résultats recensement 2004

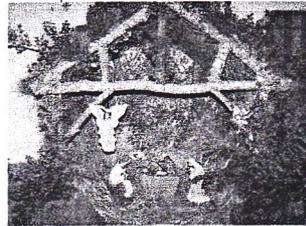
Population : 350 habitants (augmentation de + 4 habitants)
Population active : 136
Ensemble logements : 271 dont 156 résidences principales (la commune compte un logement de plus qu'en 1999)
Depuis 1999 La commune compte 7 ménages en plus



Et oui la magie de Noël a opéré une nouvelle fois cette année. Pour la 4 ième année consécutive, les cloches de notre petite église de village ont retenti en ce mercredi 24/12/2008 pour appeler les habitants à se réunir . L'église était pleine ; la crèche brillait de tous ses feux .

En l'absence du père Frans ,mais avec sa bénédiction, une veillée de Noël préparée et animée par l'équipe paroissiale s'est déroulée devant nos yeux . Les fidèles ont entonné les chants traditionnels de notre enfance et les prières. Nous avons eu la primeur d'un conte pendant la procession des enfants portant l'enfant Jésus jusqu'à la crèche accompagnés par les rois mages (enfants du catéchisme). Petite touche à l'attention de nos amis anglais et écossais :un couplet du chant « douce nuit » a été chanté en anglais.

Merci à tous les bénévoles, aux cantonniers, pour l'organisation de cette cérémonie qui je l'espère sera un rendez-vous incontournable pour les années futures .
Mme Barbe



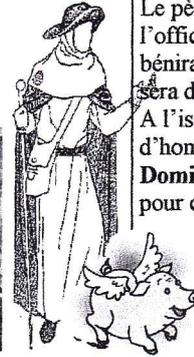
Le pèlerinage de **La LANDE**
Aura lieu

Le 18 Janvier 2009
à 15 H à la chapelle

Le père Frans Boers célébrera l'office dédié à Saint Antoine et bénira le traditionnel pain béni qui sera distribué aux pèlerins.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par **Dominique Pellerin et sa famille** pour clôturer la rencontre.

Chapelle de La LANDE
35170
SACIERGES ST MARTIN
D PELLERIN



☆ **NOËL À SACIERGES ST MARTIN** ☆
☆



Le père Noël de passage à Sacierges, cette année encore, a récompensé les enfants de la commune . Les parents ont aussi profité de ses largesses en dégustant en plus des chocolats le succulent vin chaud (merci Mme Mauduit) .Le comité des fêtes remercie aussi les Ets JOLIVET, Mr et Mme SMILLIE M et Mme TILLEY ainsi que tous les bénévoles qui ont fait que cette événement se soit bien déroulé ..

Avis au public
Recensement de la population
Janvier 2009

Cette année le recensement se déroulera du
15 Janvier au 14 Février 2009

Merci de réserver un bon accueil au recenseur envoyé par
votre commune .

La commune de Sacierges St Martin sera recensée par
Madame **VILLAUDIÈRE** résidant à Chéniers
commune de SACIERGES .

**Concours villes ,villages, maisons
et fermes fleuries**
PALMARES 2008



Sacierges st Martin : 1 er prix

M- Mme ; BIARDEAU jJ M 1 ère catégorie 1er Prix
La Lande

M—Mme MEUNIER Marc 1 ère catégorie 1er Prix
Le Peu

M-Mme DUBOIS Armand 1 ère catégorie 2 ème Prix
Le Plaix

M- Me BARITAUD Gilles 1 ère catégorie 3 ème Prix
Chéniers

M JOUANNIN Robert 1 ère catégorie 3 ème Prix
Le Peu

M LAUDREL Françoise 1 ère catégorie 3 ème Prix
Le bourg

M-Mme SOULETTE D 1 ère catégorie 3 ème Prix
Chéniers

Club de l'amitié ROUSSINES SACIERGES

Depuis 1983, Roussines et Sacierges s'associent pour former le Club de
l'Amitié, une association ouverte à toutes et à tous.

Présidée par Jacqueline Chauvin, secondée par deux vice-présidentes : Michèle
Dubrac (Sacierges st Martin) et Suzanne Prince (Roussines), elle compte à
l'heure actuelle environ 130 membres.

Au programme :

Tous les premiers mercredis du mois a lieu une réunion à la salle des associa-
tions de Roussines, avec de multiples activités : belote pour les amateurs de
cartes, loto pour les accros des numéros... Et pour terminer cette après-midi con-
viviale, un petit café et une galette.

Régulièrement dans l'année, le Club organise des repas et des thés
dansants, à la salle des fêtes de Sacierges ou de Roussines.

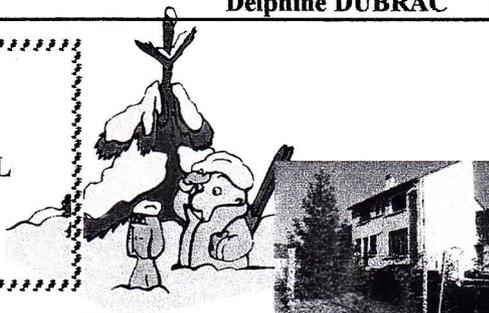
Pour les danseurs, tous les repas et thés dansants sont animés
par des orchestres. Vous pourrez ainsi faire valser votre
partenaire tout au long de l'après-midi.

Et si votre curiosité l'emporte sur votre hésitation, venez faire un tour à l'une
des réunions du mercredi, et vous verrez comment se déroulent ces après-midi.

Pour toute inscription ou tout renseignement, contacter Michèle Dubrac au
02 54 47 53 35 ou Jacqueline Chauvin au 02 54 47 50

Delphine DUBRAC

Chasseurs de Chéniers
Vous invitent
Au
REPAS DU CHEVREUIL
Le 14 Mars 2009
Inscription Mr JM Wauthier



A NOTER

07 MARS 2009

Assemblée générale

Du comité des fêtes

de Sacierges St Martin

Le lieu et l'heure vous seront communiqués
plus tard

Chasseurs de SACIERGES ST MARTIN

7 FEVRIER 2009

A 19 H

REPAS DES CHASSEURS

Salle des fêtes de Sacierges St Martin

A louer

Par la commune

Grand appartement,

Cuisine 'séjour 4 grandes chambres,Caves, jardin ,

Chauffage central

Située dans le bourg de Chéniers 36170

Sacierges St Martin

Service national

Ne pas oublier de se faire inscrire à la mairie
dès l'âge de 16 ans

Avis : On vous rappelle que les caissettes du tri
sélectif vertes et bleues pour déposer les verres , les journaux
et prospectus ,appartiennent à la **Mairie** et doivent rester si
vous déménagez à la disposition des nouveaux locataires ou
propriétaires .

To English readers

Books in English can be borrowed from the
library in Chéniers. It is open to any person
even if they don't live in Sacierges .

Registration and loans are free.

BIBLIOTHEQUE DE Sacierges

Ouverte tous les dimanches matins de :

11h à 12h

Et accessible de 16 H à 19 H

Accessible gratuitement à tous

Adresse : *Chéniers*

AVIS MUNICIPAL

Nous vous informons que nous tenons à votre disposition des
imprimés pour « restauration et mise en valeur des façades »
ces demandes de rénovations de façades sont subventionnées
par la Communauté des communes .
Vous devez faire cette demande avant le début des travaux .

Déposez vos cartouches

d'imprimante usagées et vos
portables inutilisables à **recycler** dans
un container disponible à la Mairie de
Sacierges .Merci

Ouverture de la Mairie

Lundi 9 H à 12 H et 14 H à 17 H

Mardi 14 H à 17 H

Vendredi 14 H à 17 H

Samedi 9 H à 12 H

Déchetterie du Colombier

Ouverture

Lundi de 9 H à 12 H

Mercredi de 9 H à 12H

Jedi de 14H à 17H

Samedi de 14 H à 17 H

Rédaction :Martine GRELLIER

: Lydia TASSOTTO

: Delphine DUBRAC

: Guy AXISA



Si vous n'avez pas reçu le bulletin chez vous demandez le à la Mairie , merci

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 14 NOVEMBRE 2008

PROJET ACHAT CHEMIN DE LA MINIERE PAR Mme BRAND, M. WATLING et M. DELANAUD

Mme Brand et Mr Watling ont donné leur accord sur l'achat du chemin et de prendre en charge tous les frais occasionnés par la vente (cf compte rendu du 12 septembre 2008).

M. Pascal DELANAUD en revanche souhaite acquérir une petite partie de ce chemin qui se situe sur ces terres pour des raisons d'accès plus direct à ses champs.

Aussi la procédure d'enquête publique sera engagée et partagée au prorata de la surface de chacun des demandeurs après vérifications auprès des services compétents.

RAPPORT ACTIVITE COMMUNAUTE DES COMMUNES

Le Maire informe le Conseil Municipal du bilan d'activité 2007 et signale que la commune de Sacierges n'a pas beaucoup bénéficié des subventions de ravalement de façades. Ce dernier propose que l'aide proposée soit également pour toutes les façades mêmes non visibles de la rue.

POINTS SUR LES TRAVAUX FINIS ET A VENIR

Les travaux à la Croix de la Barre sont terminés. Il ne reste que les plantations à effectuer qui s'élèvent à environ 5 000 €. Les fossés au Loudieu et au Recheuil sont également terminés.

De plus, le maire signale que suite à diverses remarques concernant les travaux, pour les futurs ouvrages, les riverains seront avertis et des dispositions seront prises afin d'améliorer les travaux.

En effet, lorsque la commune sera avertie pour ce type de travaux, le maire ou un adjoint, l'entrepreneur et un cantonnier se rendront sur place afin d'étudier au mieux les chantiers.

Il faut également signaler que tous les curages de fossés sont à la charge de la commune, mais les busages et entrées des champs sont à la charge des propriétaires. Il sera possible, à la demande des propriétaires, de prévoir une aide pour la remise en état des entrées de champs, mais les buses restent à la charge des propriétaires.

En ce qui concerne les travaux à venir, le projet sur la Lande pour l'écoulement de l'eau au milieu du village devrait être effectué courant 2009.

Le Maire indique également qu'en 2009 la SAUR effectuera une visite de contrôle obligatoire des assainissements afin de vérifier les normes et les conformités et proposera à chaque propriétaire les éventuels travaux à effectuer dans les 4 ans.

QUESTIONS DIVERSES :

ENTRETIEN SALLES DES FETES DE SACIERGES ET CHENIERS :

Différentes remarques ont été signalées sur le ménage de ces lieux. Il est fortement recommandé à chaque personne responsable des salles de recontacter la société Action Net et de se plaindre de leurs services.

PROBLEMES CHIENS :

Le Maire signale que différentes plaintes sont arrivées à la mairie concernant des chiens dangereux en liberté dans la commune. Suite à la réunion du 5 novembre 2007, il a été dit qu'une évaluation comportementale du chien peut être effectuée aussi pour des raisons de sécurité il est demandé à TOUTES PERSONNES POSSEDANT UN CHIEN DE LE MAINTENIR RENFERME.

BRANCHEMENT DEMOUSSEAU-JACQUIN :

Le Maire indique que les démarches pour l'installation du coffret EDF en limite de propriété seront effectuées comme prévu.

AFFAIRES SALINIERE ET LACAZE

M. et Mme SALINIERE ont quitté le logement de Chéniers sans avoir rendu les clefs, le maire indique que la procédure auprès de l'huissier de justice est toujours en cours et que ce dernier devrait récupérer les clefs afin que la commune ait accès à son logement pour une relocation.

Mme Lacaze réclame le rallongement de l'outreau, au café communal, aux normes, afin que les odeurs de cuisine ne pénètrent plus dans sa maison.

Le maire demande au conseil municipal de faire rallonger ce outreau au plus vite aux soins de la commune. Le Conseil accepte.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 12 DECEMBRE 2008

NOMINATION COORDONNATEUR SUPPLEANT ET AGENT RECENSEUR POUR RECENSEMENT 2009 (arrêté)

Le décret n°2003 561 du 23 juin 2003 fait figurer la commune de Sacierges Saint Martin dans la liste des communes qui ont à réaliser l'enquête de recensement en 2009.

Cette enquête se déroulera du 15 janvier au 14 février 2009. Lydia TASSOTTO est nommée suppléante du coordonnateur et Madeleine VILLAUDIÈRE est nommée agent recenseur pour préparer et réaliser cette enquête.

EDITION PLAN-GUIDE TOURISTIQUE OFFICIEL DU CANTON DE SAINT BENOIT DU SAULT

Le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier émanant de l'Office de Tourisme Cantonal de Saint Benoît du Sault signalant la préparation de la nouvelle édition du plan-guide touristique officiel de la commune. Le conseil accepte d'y faire paraître en publicité le gîte de la commune de Sacierges après négociation du tarif par le maire avec le commercial chargé du dossier.

ADHESION A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRENNE VAL DE CREUSE POUR LES COMMUNES DE CHITRAY, SAINT AIGNY ET LUREUIL

Le Maire présente au Conseil Municipal la demande des communes de Chitray, Saint Aigny et Lureuil pour adhérer à la Communauté des Communes « Brenne - Val de Creuse ».

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité leur adhésion.

ADHESION A UNE MISSION LOCALE DE LA CDC BRENNE VAL DE CREUSE

Le Maire présente au Conseil Municipal la demande de la CDC Brenne Val de Creuse pour la mission locale afin de se prononcer sur l'ajout aux statuts de la Communauté de Communes dans les compétences supplémentaires D de la phase suivante : Adhésion à une mission locale et soutien des actions mises en œuvre par cette structure.

Après délibération le Conseil Municipal s'exprime : Pour : 7 – Contre : 1 – Abstention : 2

QUESTIONS DIVERSES :

PROJET PARC EOLIEN

Le Maire présente au Conseil Municipal la demande de DIRECT ENERGIE RENOUVELABLE afin de réaliser une étude de faisabilité sur la commune de Sacierges Saint Martin en vue de réaliser un projet de parc éolien.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la demande de la société DIRECT ENERGIE RENOUVELABLE afin de pouvoir utiliser des terrains appartenant à la commune.

Ce dernier retrace ce qu'est une Zone de Développement Eolien (ZDE) conformément à la circulaire du 19 juillet 2006 et que dans le cadre de la mise en place d'un parc éolien, la compatibilité avec le document d'urbanisme est à vérifier.

Après délibération le Conseil Municipal se prononce : Pour : 9 – Contre 1.

LOGEMENT CHENIERS :

Le Maire présente au Conseil Municipal deux devis établis par l'Ets Crouzy à Roussines et Ets Mery à Prissac.

La moins chère est retenue (Ets Crouzy) pour entreprendre les travaux de rénovation au logement de Chéniers.

BRANCHEMENT COMPTEUR DU STADE MUNICIPAL

Le Maire signale que l'Amicale des chasseurs de Sacierges bénéficie des locaux du stade de la commune pour leur réunion de chasse et que ces derniers doivent, sous forme de loyer, rembourser les frais d'eau et d'électricité ;

Aussi, le maire suggère d'établir une convention entre la commune et l'amicale de chasse afin de convenir des points suivants :

- mise à disposition des vestiaires,

- en contre partie la société de chasse s'engage à rembourser à la commune les factures (abonnement + consommation d'eau et d'électricité). La commune se réserve le droit de résilier la convention à tout moment et sans recours possible des chasseurs.

Si acceptation de cette convention par l'Amicale des Chasseurs, une délibération sera prise.

REMISE DE MEDAILLES - VŒUX DU MAIRE – REPAS DE L'AMITIE 2009

Le Maire informe le Conseil que le dimanche 11 janvier 2009 à 15 heures une cérémonie de remise de médailles pour Mesdames BARBE, LAUDREL, MARSAT et Monsieur PIPEREAU sera organisée en même temps que les vœux du maire.

De plus, il suggère une date pour le repas de l'amitié qui se déroulera le 28 février 2009.

DELIBERATION DM N°2 : budget assainissement

Redistribution des crédits budgétaires en section de fonctionnement et d'investissement pour permettre de payer diverses factures.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Maire signale au Conseil Municipal que l'emprunt souscrit avec la société Dexia Crédit Local pour les travaux d'assainissement du village de Chéniers, pose un problème chaque année en ce qui concerne la répartition entre les intérêts et le capital. En conséquence, le Maire propose de prendre contact avec la société Dexia pour une éventuelle modification.

AFFAIRE COMMUNE/LACAZE

Monsieur AXISA, 1^{er} adjoint, présente au Conseil Municipal le devis de l'Entreprise DORE Patrick à Thenay, pour la réalisation du rallongement du outeau au café communal.

Le Conseil accepte le devis proposé par ce dernier et lance la procédure.

CONCOURS VILLES, VILLAGES, MAISONS ET FERMES FLEURIS 2008

Le Maire informe le Conseil Municipal que la commune de Sacierges Saint Martin a gagné le 1^{er} prix du concours des villages fleuris sur le canton de St Benoît Du Sault et remercie toutes les personnes ayant contribué à cette participation.

De même il félicite les particuliers qui ont participé à ce concours.

AVANCEMENT PERSONNEL COMMUNAL

Le Maire propose au Conseil Municipal une demande de Mme Barbe pour un avancement de grade au sein du cadre d'emplois d'adjoints administratifs territoriaux : adjoint administratif de 1^{er} classe vers adjoint administratif principal 2^{ème} classe.

Après délibération le Conseil Municipal décide : Contre : 8 – Abstention : 2

CURAGE DES FOSSES SUR LA COMMUNE

Suite à l'intervention de Monsieur Hivernat concernant le curage des fossés, le maire souligne ce qui suit : Tous les ans la commune de Sacierges réalise des travaux de curage de fossés sur diverses voies communales afin de faciliter l'écoulement des eaux pluviales. L'entretien des voies communales représente une lourde charge pour les communes rurales et le curage des fossés participe au maintien en bon état de la voirie. Lorsqu'une buse d'une entrée charretière est obstruée ou ne permet pas un bon écoulement des eaux, celle-ci est démontée.

L'achat de buses de remplacement reste à la charge du riverain.

Désormais, l'installation des têtes de buses sera prise en charge par la commune pour tous les riverains.